



Sainte-Martine
Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 septembre 2022, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 2022-418 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

Ce règlement est entré en vigueur le 22 septembre 2022, date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Une copie de ce règlement est disponible, pour consultation, au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, situé au 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 6 octobre 2022.

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et
contractuelles et greffière adjointe



3, rue des Copains
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

Tél. : 450 427-3050 – Téléc. : 450 427-7331
info@municipalite.sainte-martine.qc.ca
municipalite.sainte-martine.qc.ca